

CERTAINS ENFANTS NE RESPECTANT PAS LES CONSIGNES DE SECURITE LORS DES TRANSPORTS SCOLAIRES, LA SEMITAG ET LES CHAUFFEURS NOUS DEMANDENT DE VOUS LES RAPPELER :

- respecter les consignes données par les conducteurs,
- pendant le trajet, les déplacements dans le bus ne sont pas autorisés,
- port de la ceinture de sécurité obligatoire dans les véhicules équipés pour éviter tout accident en cas de freinage,
- ne pas se lever pour jouer sur les téléphones portables avec leurs camarades,
- POUR MEMO, pendant un trajet, en cas de contrôle par les forces de l'ordre (police ou gendarmerie), chaque contrevenant sera responsable et pourra se voir dresser un PV. Le conducteur n'est pas responsable et ne sera pas verbalisé.

Merci à tous, il en va de la sécurité de nos enfants.